

Le paysagiste se fait chevrier !

Le paysagiste Olivier Papin devrait devenir producteur de chèvres dans un peu plus d'un an. Il a expliqué sa démarche mercredi à La Ménitré à l'occasion du Forum de l'installation.

Guillaume RAINEAU

redac.beaufort@courrier-ouest.com

Finis la conception et l'entretien des jardins ! Olivier Papin ne sera bientôt plus un professionnel des espaces verts. Il s'apprête à troquer son arsenal de paysagiste contre une tenue de producteur de chèvres. Après une quinzaine d'années passées à embellir terrains et parcs, l'homme de 32 ans souhaitait tourner la page.

« Je vais effectivement « basculer » dans la production caprine et serais associé

« Je serais associé à un pote déjà installé »

à un pote déjà installé. Son exploitation est à Jallais. Une petite partie de la production ira en laiterie,

l'autre partie sera consacrée à la vente directe de fromages », souligne cet homme de Chemillé qui mûrit son projet depuis environ un an.

L'aval de sa compagne - qui se verrait bien donner, de temps en temps et si le si le besoin s'en faisait ressentir, un coup de main sur des marchés -, a été déterminant. « C'est clair qu'il y aura des concessions à faire, plus de contraintes horaires. Je n'aurais plus tous mes week-ends comme actuellement... », sourit le trentenaire qui est intervenu, mercredi, dans le cadre du Forum de l'installation, organisé à La Ménitré par les Jeunes Agriculteurs du Maine-et-Loire. Il s'adressait à des personnes qui projettent de s'installer à plus ou moins long terme.



La Ménitré, Centre national de promotion horticole, mercredi. Le paysagiste qui deviendra chevrier, Olivier Papin (en médaillon) est intervenu au cours du Forum de l'installation organisé par les Jeunes Agriculteurs du Maine-et-Loire.

« Pour moi, « l'administration » agricole représentait une barrière assez complexe. Mais des gens compétents sont là pour nous orienter et nous encadrer. Cela motive et rassure », apprécie-t-il. Il

va concrètement toucher du doigt sa nouvelle activité à compter de juillet prochain.

« Je vais effectuer un stage de parrainage de 10 mois avec mon futur associé.

Et en avril-mai 2010, ce sera l'installation effective... »

Un peu moins d'installations en 2009

Entre 150 et 160 installations. L'année 2009 devrait voir l'installation de 150 à 160 agriculteurs dans le département. Cela représenterait un léger tassement par rapport à 2008, qui a vu l'installation de 198 jeunes. Le panel d'activités agricoles représentées par ces nouveaux est très large.

« Nous sommes un des départements les plus diversifiés au plan agricole. Les jeunes se dirigent aussi bien vers des productions végétales qu'animales », souligne Damien Bouhier, vice-président

des Jeunes Agriculteurs 49 (JA 49), responsable du dossier « installations » qui ajoute : « L'objectif est de maintenir un cap : que deux cédants qui partent soient remplacés par un jeune qui arrive... »

Âge et superficie moyens. L'âge moyen de l'installation est désormais de 28 ans. « On constate qu'il est plus élevé. Après une formation agricole « classique », les jeunes partent dans le salariat. Le fait de rouler ainsi leur bosse leur permet d'acquérir de l'expérience »,

assure Damien Bouhier. La superficie moyenne des nouveaux exploitants est comprise entre 45 et 50 hectares.

Quasiment 100 %... Cinq à sept ans après leur installation, entre 95 et 99 % des nouveaux agriculteurs exercent toujours la même activité. Une pérennité qui ferait pâlir d'envie bien d'autres secteurs d'activités ! « Les projets que les candidats à l'installation portent se font sur le long terme », dit le vice-président des JA 49.

- Tous uniques. Le nouveau parcours à l'installation (Plan de professionnalisation personnalisé) a été présenté au cours de plusieurs conférences. « Outre le fait qu'il soit personnalisé, il s'agit d'un parcours à la carte. Il n'y en a pas deux identiques. La formation, l'expérience de chacun sont retenues et sont mises en corrélation avec des compétences nécessaires pour exercer », note Damien Bouhier.

G.R.